

Le 4 juin 2018

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 4 juin 2018 à 18 h 30 au lieu ordinaire des délibérations, 12, rue Déry à Cap-Santé et ce, en conformité avec la *Loi sur les cités et villes* pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire suppléant Michel Blackburn ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| 1- Absente | 4- Maire suppléant |
| 2- M. Martin Jacobs | 5- M. François Trottier |
| 3- M. Mario Denis | 6- M. Michel Bertrand |

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. Michel Blackburn, maire suppléant.

La secrétaire-trésorière est également présente.

(18-06-142) Ordre du jour

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller François Trottier
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté lors de la convocation du 1^{er} juin 2018.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(18-06-143) PIIA – 64, Vieux Chemin

ATTENDU QUE le nouveau revêtement de toiture du cabanon sera similaire à celui du gazébo existant;

ATTENDU QUE cette modification permet d'harmoniser les revêtements des deux bâtiments complémentaires;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme,

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil approuve le remplacement du revêtement de toiture du cabanon en tôle émaillée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(18-06-144) PIIA – 39, rue Guillot

ATTENDU QUE les arbres à abattre sont situés dans un peuplement d'épinettes bordant la rue du Roy;

ATTENDU QUE les arbres sont une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins, compte tenu de leur proximité des épinettes;

ATTENDU QU'on retrouve sur le terrain, en cour avant, plusieurs arbres matures;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme,

**IL EST
PROPOSÉ PAR M. le conseiller François Trottier
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil approuve l'abattage d'un cèdre et d'un érable localisés en cour avant, en bordure de la rue du Roy.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(18-06-145) Levée de la séance

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Michel Blackburn, maire suppléant

Nancy Sirois, directrice générale
et secrétaire-trésorière